



Bouygues Telecom atteint en avance ses objectifs de généralisation de la 4G en zones blanches

Paris, le 10 novembre 2020 - Dans le cadre de l'accord du « New Deal Mobile », signé en janvier 2018 entre l'Etat et les opérateurs, ces derniers ont l'obligation d'équiper en 4G 75% de leurs sites mobiles existants situés en zones blanches au 31 décembre 2020.

Bouygues Telecom a atteint cet objectif le 5 novembre 2020.

Malgré la période complexe de crise sanitaire et les deux mois de confinement qui ont lourdement ralenti les déploiements des opérateurs, les équipes réseau de Bouygues Telecom se sont fortement mobilisées pour apporter la 4G dans les territoires ruraux.

Jean-Paul ARZEL, Directeur du réseau : « Nous avons accéléré la généralisation de la 4G dans les territoires ruraux pour répondre à l'impatience de leurs habitants, accentuée durant cette période de confinement ».

Opérateur n°1 dans les zones rurales depuis 2018 (enquête Arcep), ce résultat confirme l'engagement de Bouygues Telecom auprès de tous les territoires.

Contacts presse :

Caroline Chaix - cchaixcr@bouyguetelecom.fr - 06 63 72 88 28

Emmanuelle Boudgourd eboudgou@bouyguetelecom.fr - 01 58 17 98 29

A propos de Bouygues Telecom : Opérateur global de communications, Bouygues Telecom se démarque en apportant tous les jours à ses 15,8 millions de clients Fixe et Mobile le meilleur de la technologie. L'excellence de son réseau 4G qui couvre aujourd'hui 99% de la population, ses services dans le fixe et le Cloud leur permettent de profiter simplement, pleinement et où qu'ils soient, de leur vie digitale personnelle et professionnelle. À travers sa division Entreprises, Bouygues Telecom accompagne une communauté de professionnels et d'entreprises dans l'adoption généralisée du Très Haut Débit Fixe et Mobile et des nouveaux usages tels que les communications unifiées et les services de mobilité d'entreprise.

#OnEstFaitPourEtreEnsemble

